**Proposition de correction de l’épreuve d’Histoire-Géographie-EMC – Session 2025 (Série Générale)**

*La correction proposée ci-dessous ouvre des pistes de réflexion et n’engage que son auteur.*

**Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en géographie (20 points)**

**Document 1**

1. **Relevez un extrait du texte qui définit la *gigafactory*.**

Une *gigactory* est une usine de « fabrication de batteries et de leurs composants ». [ligne 5] (exemple de *gigafactory* près de Dunkerque : Verkor [ligne 7]).

1. **Identifiez deux types d’acteurs qui participent au développement de la « vallée de la batterie ».**

Comme exemples d’acteurs qui participent au développement de la « vallée de la batterie » sont :

* L’Etat (intervention du président de la République, Emmanuel Macron, ligne 6) ;
* La collectivité territoriale de la région des Hauts-de-France [ligne 9] ;
* L’ARIA [Association régionale de l’industrie automobile, lignes 12 et 13) ;
* Les entreprises automobiles françaises, lignes 13 et 14)

**Document 2**

1. **Situez « la vallée de la batterie ».**

« La vallée de la batterie » est située dans le Nord-Est de la France, non loin de la frontière avec la Belgique, dans la région des Hauts-de-France, au Sud de l’une des principales aires urbaines françaises, Lille.

1. **Caractérisez le type d’espace productif auquel elle appartient.**

« La vallée de la batterie » appartient aux espaces productifs industriels (secteur secondaire, avec l’automobile).

**Documents 1 et 2**

1. **Montrez que la « vallée de la batterie » possède des atouts qui favorisent l’implantation des *gigafactorys* et qu’elle est un espace productif important pour la région.**

La « vallée de la batterie » se trouve dans la région des Hauts de France, l’une des régions les plus densément peuplées en France (nombreux consommateurs potentiels et main-d’œuvre qualifiée). Cette région est très bien reliée au reste de la France et du continent européen (autoroutes, lignes à grande vitesse…). Le document 2 montre une synergie avec des nombreux sites dédiés à l’automobile. En outre, nous pouvons constater la proximité de la région des Hauts de France avec la Belgique, l’un des six Etats fondateurs de l’UE (nombreux atouts d’une situation proche de la « mégalopole européenne »…). Les importants investissements en provenance des nombreux acteurs engagés démontrent la volonté politique d’assurer le succès de l’implantation de batteries pour les automobiles électriques dans une région qui semble réussir sa reconversion, des décennies après la fermeture des dernières mines.

**Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques (20 points)**

1. **Développement construit**

**Dans un développement d’une vingtaine de lignes, expliquer l’accès à l’indépendance d’une colonie de votre choix. Vous préciserez les étapes et les conséquences**

Plusieurs exemples ont pu être étudiés avec l’enseignant durant l’année scolaire :

L’Indochine (1945 – 1954)

L’Algérie (1954 – 1962)

L’Inde (1920 – 1947)

Dans l’introduction, il était attendu les définitions de « colonie » et « d’indépendance ». La problématique pouvait s’appuyer sur l’intitulé du sujet : « Comment [exemple de colonie retenu] a accédé à l’indépendance en [date de l’exemple retenu] ? Quelles ont été les étapes et les conséquences de l’indépendance ?

Dans la partie centrale, il convenait de citer des mots clés (« mouvements nationalistes », « ONU », « droit des peuples à disposer d’eux-mêmes », « FLN », « parti du Congrès »…) tout en rappelant le contexte faisant suite à la Seconde Guerre mondiale (métropoles européennes affaiblies après la Seconde Guerre mondiale, contexte de « Guerre froide »…). Des figures de la lutte de l’indépendance pouvaient être citées (Ho Chi Minh et Giap pour l’Indochine, Ben Bella pour l’Algérie, Gandhi pour l’Inde…), les stratégies choisies par les mouvements nationalistes (guérilla ou actions pacifiques) .

Dans les conséquences, on pouvait évoquer l’émergence du Tiers-monde et du mouvement des non-alignés, le Commonwealth pour les anciennes colonies britanniques, le cas de la partition de l’Empire des Indes, les liens demeurant très forts entre la France et les anciennes colonies durant la phase des « Trente Glorieuses » (flux migratoires conséquents jusqu’à 1974)…

**2) Comprendre un autre langage : utiliser des repères historiques**

1. **Indiquez l’évènement représenté par chaque pièce de monnaie**

**Evènement** : chute du mur de Berlin

1989

**Evènement** : naissance de l’ONU

1945

**Evènement** : signature du traité de Rome

1957

1. **La monnaie de Paris souhaite commémorer des évènements historiques de 1945 à nos jours. Placez sur la frise chronologique l’année et le nom d’in autre évènement de votre choix**

*Cette question ouverte laissait beaucoup de latitude aux candidats de la session 2025.* La capitulation de l’Allemagne nazie (8 mai 1945) est un exemple d’un évènement commémoratif pouvant être retenu.

**c) Situez la guerre froide sur la frise chronologique par un figuré adapté**

Sur la frise chronologique, il fallait reporter les dates 1947 [expression du « rideau de fer »] et 1991 [chute de l’URSS]. Il s’agissait de colorier avec une couleur au choix la période ainsi bornée.

**Exercice 3. Mobiliser des compétences issues de l’enseignement moral et civique (10 points)**

**Questions**

**Document 1**

1. **Identifiez l’inégalité mise en avant par cette affiche.**

Sur cette affiche, il est indiqué « aujourd’hui en France seulement 11% des étudiants en école d’informatique sont des femmes ».

**Document 2**

1. **Relevez un extrait de la Constitution qui montre que l’égalité est une valeur de la République.**

D’après l’article 1er de la Constitution de la Ve République (1958), il est indiqué qu’elle [la République] « assure l’égalité devant la loi de tous les citoyens » [lignes 1 et 2]. De plus, « la loi favorise l’égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu’aux responsabilités professionnelles et électives » [lignes 4 et 5].

**Documents 1 et 2**

1. **L’affiche met en avant une femme pionnière, la mathématicienne Ada Lovelace. Expliquez l’intérêt de recourir à cette figure pour corriger une inégalité.**

Sur cette affiche, nous apprenons qu’Ada Lovelace est une mathématicienne du XIXe siècle « pionnière de la programmation informatique ». Elle est représentée sous la forme d’un dessin avec des traits très doux (ligne claire). Elle nous fixe du regard. Les auteurs de l’affiche ont fait le choix de représenter ainsi la mathématicienne afin de toucher les jeunes filles et les femmes (écolières, collégiennes, lycéennes, étudiantes…). Il s’agit d’en faire un exemple, voire un modèle. En effet, il faut sensibiliser les jeunes filles et les femmes faisant des études. Le message est de démontrer que les femmes du XXIe siècle, à l’instar des femmes du XIXe siècle, sont tout autant aptes que les hommes à faire des études ambitieuses, leur permettant des décrocher des diplômes valorisant leur parcours professionnel. Comme le souligne le slogan, « l’égalité ça se travaille ! ». L’objectif des commanditaires de cette affiche (Région Ile-de-France où l’on retrouve les académies les plus importantes en France en nombre d’élèves et le centre Hubertine Auclert) est de redonner confiance à toutes et tous, sans qu’il y ait de fatalité.

1. **Vous devez rédiger un discours à l’occasion du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. Vous montrez que les inégalités femmes-hommes, contraires aux valeurs de la République, existent encore et vous présentez deux idées concrètes pour sensibiliser les élèves de votre collège à ce problème.**

Bonjour à toutes et tous,

Nous sommes aujourd’hui le 8 mars. C’est une journée fondamentale pour rendre vivante la valeur qui se trouve au cœur de notre devise nationale, l’égalité. C’est la journée internationale des droits des femmes. Peut-être que certaines et certains le savent déjà, c’est une journée qui a été officialisée par l’ONU en 1977. Dans notre établissement, il y a autant de collégiens que de collégiennes. Nous sommes toutes et tous concernés par le combat pour défendre la valeur « égalité » et l’entretenir.

Comme l’ont appris les élèves de 3e cette année, les femmes ont attendu presque un siècle pour obtenir le droit de vote et l’éligibilité par rapport aux hommes. Elles ont démontré par leur combat durant la Seconde Guerre mondiale qu’elles étaient autant capables que les hommes pour défendre notre République menacée : je n’ai qu’à vous citer les exemples de Lucie Aubrac et Jacqueline Aubrac. Les élèves qui ont préparé le CNRD comprendront ! Des femmes sont entrées dans le gouvernement du Front Populaire en 1936 (Par exemple Irène Joliot-Curie), une femme s’est présentée à l’élection présidentielle en 1974 (Arlette Laguiller), Simone Weil a été la première femme présidente du Parlement européen en 1979, mais nous n’avons toujours pas eu de femme Présidente de la République à ce jour. Les électeurs des pays scandinaves comme l’Islande ou la Finlande font confiance depuis de nombreuses décennies aux femmes, comme le montre le nombre de femmes à la tête du pouvoir exécutif. Les féministes ont fait entendre leur voix tout au long du XXe siècle (dans une manifestation de 1971, une banderole déclarait « nous ne sommes pas des poupées ») mais les inégalités persistent dans notre République, dans notre quotidien. Il y a donc encore beaucoup à faire dans le domaine des droits civiques.

Je vous rappelle que les inégalités sont criantes dans de nombreux secteurs de notre société, ce qui fragilise notre communauté nationale.

Par exemple, la plupart des dirigeants des firmes transnationales (multinationales françaises du CAC 40) sont des hommes.

Alors que les collégiennes et les lycéennes sont autant en réussite que les jeunes gens dans leurs études (une proportion importante de jeunes filles décrochent des récompenses au terme des conseils de classe ainsi que des mentions au DNB et au baccalauréat), on relève qu’il y a très peu de jeunes filles dans le cursus supérieur dans les domaines scientifique et informatique (par exemple, seulement des étudiants en école d’informatique sont des femmes). Des stages découverte des grandes écoles pour nos collégiennes, à parité avec les collégiens, pourraient être organisés par la Direction et nos professeurs principaux.

Le sexisme est encore présent dans de très nombreux domaines (cinéma, télévision, sport…).

Heureusement, il n’y a pas de fatalité ! Chacune / chacun a un rôle à jouer : regardez il y a autant de déléguées que de délégués. Les filles sont autant engagées dans l’apprentissage de la citoyenneté que les garçons ! Nous pouvons mener des actions concrètes en sensibilisant les élèves. En classe, nous pourrions demander aux enseignants de favoriser les équipes mixtes pour les travaux de groupes. Nous pourrions sensibiliser les élèves avec des campagnes d’affichage dans le collège pour mettre en avant des femmes d’exception (Amélie Mauresmo ou Loïs Boisson dans le tennis, Anne Hidalgo première femme maire de Paris, Kathryn Bigelow réalisatrice américaine qui fut la compagne de James Cameron…). Il serait intéressant de faire venir témoigner dans notre établissement l’une de ces femmes. Nous pouvons nous rapprocher du CMJ ou du CME, du conseil municipal de la ville pour organiser une sortie à l’Assemblée nationale et rencontrer une députée, faire venir dans notre établissement

Comme le chantait Jean Ferrat, « La femme est l’avenir de l’homme ».

Je vous remercie pour votre écoute.